

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2008

Le Conseil Municipal :

1. a décidé de soumettre à déclaration préalable les clôtures
2. a accepté l'acquisition de parcelles rue du Néplot et avenue du maréchal Juin
3. a pris connaissance du rapport annuel sur le service de l'eau
4. a attribué des subventions exceptionnelles à la Chorale (500 €), à la SAP (800 €), à l'aviron club (200 €)
5. a accordé sa garantie aux emprunts souscrits par Nouveau Logis pour la construction de logements sociaux rue Becquerel
6. a approuvé l'adhésion au service « énergies service public 87 »
7. a décidé le principe d'instauration d'une taxe sur les emplacements publicitaires
8. a approuvé la délégation du service public du multi- accueil à la Mutualité de la Haute Vienne (2 voix contre, 3 abstentions)
9. a modifié le tableau des emplois communaux
10. a décidé le recrutement de 2 surveillants de baignade
11. a apporté des précisions sur le règlement du centre de loisirs (5 voix contre)
12. a retenu l'entreprise chargée du remplacement des menuiseries du groupe scolaire A. Briand
13. a approuvé des avenants aux marchés du centre multi- accueil
14. a fixé les tarifs de la restauration scolaire pour l'année scolaire 2008- 2009 (enfants : 1.92 €, adultes : 3.84 €),
15. ainsi que les tarifs de la garderie
16. a approuvé le compte de gestion du receveur municipal,
17. les comptes administratifs 2007
18. a procédé à l'affectation des résultats 2007
19. a admis divers titres en non valeur
20. a approuvé des décisions modificatives au budget de l'eau et au budget communal (5 abstentions)
21. a décidé le principe de création d'une régie d'avances et de recettes pour les installations de la Sablière